

La voie estonienne

Par Txillardegi

L'ESTONIE est devenue indépendante. Le 18 janvier 1990 elle ne l'était pas encore ; quoique grâce à Gorbatchev et sa perestroïka, la déstalinisation avait commencé. Un pas essentiel a été la nouvelle légalité linguistique dictée par le Parlement de Tallinn à cette date. Nous n'avons pas l'espace nécessaire pour analyser en détail la loi linguistique estonienne et ses 39 articles. Nous ferons un exposé bref de plusieurs d'entre eux.

Un rappel préalable ; les Russes et autres Slaves ont atteint 40 % de la population totale de la République. A Tallinn, la capitale, les Estoniens sont devenus minoritaires (quoique moins nettement qu'à Riga, capitale de la Lettonie voisine). Cette situation démographique, avec un emploi dominant du russe dans beaucoup de domaines, rappelle la situation basque. Voyons donc les dispositions prises par les Estoniens avant l'indépendance même.

Point essentiel (art. 1) : «la langue de la République socialiste soviétique d'Estonie sera l'estonien». Point final. Pas de bilinguisme officiel, pas de langue coofficielle. Suivant un texte qui rappelle le Québec, on décide que LA langue officielle d'Estonie EST l'estonien. Et on explicite dans ce même article : «ce principe s'appliquera désormais à toutes les organisations étatiques et gouvernementales de l'Estonie tout comme à toutes les entreprises, institutions et organisations qui utilisent en ce moment d'autres langues pour gérer leurs affaires». Allusion à

peine voilée à l'utilisation du russe pendant un demi-siècle au nom du marxisme-léninisme.

Il est extrêmement intéressant de signaler que la loi de 1990 précise les délais accordés aux différents aspects de la loi : 1 année, 2 ou 4, suivant les difficultés à vaincre. Pas de délai supérieur à 4 ans, en tout cas.

« *Les Slaves sont 40 % de la population mais pour autant pas de langue coofficielle hors de l'estonien.* »

Par exemple : les personnes ayant un rapport direct avec le public estonien, et «utilisant d'autres langues en ce moment», ont eu un délai d'un an pour se recycler ou être remplacées, de façon à garantir le droit des Estoniens à parler estonien avec les autorités et l'administration. Ce délai a expiré déjà le 17 janvier de cette année et l'administration officielle est capable de fonctionner en estonien (art. 2). Les russophones conservent le droit personnel quand même de s'adresser à l'administration en russe (art. 3).

Ce que nous appelons les «services» (Art. 4),

c'est-à-dire «les personnes devant travailler en rapport direct avec le public, postes administratifs et de gestion, personnel de l'Etat et du gouvernement, entités publiques, système judiciaire, personnel de soins médicaux et sauvetage», ont reçu un délai de 4 ans (expirant en janvier 1994) pour se recycler ou être remplacées.

Continuons. «Toutes les sessions et assemblées des organismes étatiques et gouvernementaux» (Art. 8) seront conduites en estonien». En ce qui concerne les communications écrites (Art. 10) «tous les organismes étatiques et gouvernementaux utiliseront l'estonien».

En ce qui concerne la toponymie : «les noms de lieu estoniens (Art. 27) auront une seule version officielle : l'estonienne. Et celle-ci sera rédigée en graphie latine». (voire non-cyrrillique).

Nous arrêterons ici, après avoir fait une brève allusion à l'art. 36. Celui-ci reconnaît la possibilité ponctuelle à décider par le Soviet Suprême de la République, de proroger les délais d'application de la loi aux endroits où «une majorité manifeste de citoyens ne maîtrise pas l'estonien». Mais on fixera par loi les délais opportuns. Et en tout cas cet allongement du délai sera applicable «seulement aux districts de la capitale Tallinn» fortement russifiée comme nous disions au début.

Je ne ferai aucun commentaire. Au lecteur de juger.

LE BILLET de Marc Légasse

Fiche signalétique

LE Basque n'est pas d'ascendance latine et son allergie au droit romain est bien connue des juristes internationaux. Anarchiste inné, contrebandier héréditaire, terroriste occasionnel, il n'explose que sous la pression de forces policiaco-administratives, conçues entre le Capitole et la Roche tarpéienne.

On s'en méfie dans les instances du Marché Commun, où son indépendantisme est mal reçu à Bruxelles. Aïné des peuples européens, il semble à ses voisins qu'il n'est sorti de l'enfance que pour entrer en dissidence. Il gêne ses auditeurs par sa syntaxe baroque, sa morphologie cascade et sa littérature plus orale qu'écrite. Aussi n'a-t-il jamais gagné le prix Nobel de cette spécialité, ni d'ailleurs celui de la Paix. Au reste, selon certains experts en la matière, il gagne seulement à ne pas être connu.

Les uns aiment le tirer à chaud, comme à Gernika ; d'autres préfèrent l'abattre à froid, comme à Herrera de la Mancha. Sa chasse est ouverte toute l'année le long des Pyrénées et des monts Cantabriques, et son harponnage, au large du golfe de Bizkaia, fait le bonheur des canonnières franco-espagnoles. On annonce périodiquement la fin de son ETA et la disparition de ses Iparretarrak. Mais ce n'est qu'une erreur d'optique provoquée chez ses poursuivants par le reflet d'Ilargi-zaharra, «la vieille lune», qui illumine la longue marche d'un peuple rebelle, vers sa destinée. Le temps travaille pour lui, car, s'il a vu naître et disparaître les empires romains, espagnols ou français sur lesquels le soleil ne se couchait pas, il est toujours debout sur sa propre terre, aussi combatif qu'à Roncevaux, face à Roland et ses douze pairs.

Discret, austère et secret, distant, pudique et réservé, le Basque survit en sa chartreuse libertaire, sans la moindre intention de se rendre ou de se vendre aux proxénètes franco-espagnols ou aux proxénètes touristiques. (Pour plus de renseignement lisez, chaque semaine, *Enbata*).

Txillardegi démissionne de la "mesa nacional" de Herri Batasuna qui l'a accepté. Il reste toutefois sénateur et membre de la formation abertzale. Herri Batasuna précise dans un communiqué que Jose Luis Alvaraz Enparantza continuera à représenter et à oeuvrer en faveur d'HB sur le plan culturel.



Cette semaine,
Tartaro s'est étonné

... d'apprendre que Georges Bush et Mikhaïl Gorbatchev vont se rencontrer à Madrid pour tenter d'aboutir à un accord israëlo-palestinien, sans toutefois donner la parole à Arafat : la rencontre de Madrid aura donc l'air d'une négociation sans en être une, un peu comme le Canada Dry.

... d'un chiffre surprenant sous la plume d'Yves Laplume, directeur de Radio France Pays Basque Pau Béarn : «depuis déjà 30 ans, la radio locale fait partie de l'univers des habitants de notre département». Reste à savoir de quelle radio il s'agit : celle

des miettes accordées du temps de Jean Garreto à quelques bénévoles réunis autour de l'abbé Larzabal, ou bien celle, richement dotée, qui fait concurrence aux radios libres bascophones ?

... que Radio-Bayonne veuille devenir radio B.A.B. tandis que certains Biarrotis proposent la fusion du B.O. et de l'Avir. Après l'éviction de l'arbitre Bernard Marie, on forme des mêlées qui se veulent ouvertes.

... que Miguel Indurain se soit transformé en coureur à pied pour Nafarroa Oinez, et que le président Allié ait coiffé le bérêt. Nul doute que le premier est sincère, tandis que le second...

Vous avez l'âme d'un créateur d'entreprise...

mais êtes-vous sûr de :

- savoir étudier un marché ?
- posséder une formation suffisante ?
- connaître des industriels prêts à parrainer ?
- bénéficier d'une assistance à la création ?

Jan Berri, centre de développement d'entreprises, peut vous aider à répondre «oui» à ces questions.

Vous êtes porteur d'une idée dans les domaines de l'électronique, de la mécanique ou de l'informatique, contactez-nous. Ensemble, nous développerons votre projet.

Durée du cycle : 12 mois à partir de janvier 1992.

Profil souhaité : niveau Bac + 2 minimum.

Date limite de dépôt des dossiers : 15 novembre 1991.

Retrait des dossiers, informations :

3, avenue Jean-Darrigrand

64100 BAYONNE

tél. 59.63.37.36